

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 11 février 2020, 19 h**

1. ORDRE DU JOUR

1.1 Approbation de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

2.1 Approbation du procès-verbal de la dernière séance

2.2 Autorisation de signature - Entente intermunicipale entre la Ville de Saint-Philippe et la Municipalité de Saint-Mathieu concernant le Développement domiciliaire Provençal

2.3 Autorisation de signature - Entente modifiant l'entente intermunicipale entre la Ville de Saint-Philippe et la Municipalité de Saint-Mathieu concernant le raccordement du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire de Saint-Mathieu à celui de Saint-Philippe

2.4 Demande d'aide financière - Carrefour Jeunesse Emploi - Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif J.'A.I.D.E - Année 2020

2.5 Autorisation de dépenses - Participation aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Année 2020

2.6 Journées de la persévérance scolaire 2020

3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

3.1 Fin de la période d'essai de la commis de bibliothèque

3.2 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence de madame Stéphanie Dulude au poste d'assistante-greffière

4. FINANCES ET TRÉSORERIE

4.1 Ratification de la liste des chèques émis pour le mois

4.2 Approbation des comptes à payer du mois

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

5.1 Demande de soutien financier – Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Tournoi de hockey mineur de Delson - Année 2020

5.2 Autorisation de signature - Renouvellement du contrat conclu avec BIBLIOPRESTO - Service MesAieux.com

- 5.3 Autorisation de signature - Adhésion au programme Biblio-Aidants - Association des bibliothèques publiques du Québec
- 5.4 Avis de motion et dépôt du projet - Règlement numéro 431 modifiant le règlement 428 établissant les règles de régie interne de la bibliothèque municipale "Le Vaisseau d'Or" et abrogeant le règlement numéro 396 et ses amendements, afin de modifier les heures d'ouverture

6. SERVICES TECHNIQUES (GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS)

- 6.1 Demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration
- 6.2 Demande d'aide financière - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Piste cyclable

7. SÉCURITÉ INCENDIE

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 8.1 Approbation - Recommandations - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 8.2 Autorisation de signature - Protocole d'entente concernant le Développement domiciliaire du Domaine des Deux-Rives
- 8.3 Avis de motion - Règlement numéro 401-38 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin : 1) d'agrandir la zone C-108 à même une partie de la zone C-127 ; 2) de remplacer la désignation de la zone C-108 par H-108 ; 3) d'autoriser la classe d'usages « H-1 : Unifamiliale » en structure jumelée et contiguë et de prévoir les normes se rapportant à cette classe d'usage, dans la zone H-108 ; 4) de ne plus autoriser les classes d'usages « H-2 : Bifamiliale », « H-3 : Trifamiliale », en structure isolée, l'usage public, Parc, terrain de jeux et espace naturel ainsi que les usages commerciaux, dans la zone H-108
- 8.4 Adoption – 1er projet du Règlement numéro 401-38 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin : 1) d'agrandir la zone C-108 à même une partie de la zone C-127 ; 2) de remplacer la désignation de la zone C-108 par H-108 ; 3) d'autoriser la classe d'usages « H-1 : Unifamiliale » en structure jumelée et contiguë et de prévoir les normes se rapportant à cette classe d'usage, dans la zone H-108 ; 4) de ne plus autoriser les classes d'usages « H-2 : Bifamiliale », « H-3 : Trifamiliale », en structure isolée, l'usage public, Parc, terrain de jeux et espace naturel ainsi que les usages commerciaux, dans la zone H-108
- 8.5 Avis de motion - Règlement numéro 401-39 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin : 1) d'autoriser un nombre d'étages minimal de deux (2) étages au lieu d'un (1); 2) d'autoriser un nombre d'étages maximal de deux (2) étages au lieu d'un (1); 3) de réduire les dimensions minimales de terrains; 4) de ne plus autoriser les bâtiments à structure jumelée; pour la classe d'usage H-1: Unifamiliale dans la zone H-18
- 8.6 Adoption – 1er projet du Règlement numéro 401-39 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin : 1) d'autoriser un nombre d'étages minimal de deux (2) étages au lieu d'un (1); 2) d'autoriser un nombre d'étages maximal de deux (2) étages au lieu d'un (1); 3) de réduire les dimensions minimales de terrains; 4) de ne plus autoriser les bâtiments à structure jumelée; Pour la classe d'usage H-1: Unifamiliale dans la zone H-18
- 8.7 Adoption - Second projet de règlement numéro 401-36 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin de créer la zone H-31 à même une partie de la zone H-19 et d'y autoriser les classes d'usages « H-1 : Unifamiliale », « H-2 : Bifamiliale », « H-3 : Trifamiliale », « H-

5 : Multifamiliale de 7 logements et plus » et de prévoir les normes se rapportant à ces classes d'usages

8.8 Adoption - Règlement numéro 401-35 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin :
1) d'autoriser un rapport logements/bâtiment maximal de 24 logements au lieu de 18 ; 2) d'autoriser un nombre d'étages minimal de cinq (5) étages au lieu de quatre (4) ; 3) d'autoriser un nombre d'étages maximal de six (6) étages au lieu de cinq (5) ; 4) de retirer l'application de certaines normes concernant les garages intégrés, les aires récréatives et l'alignement des bâtiments ; pour la classe d'usage H-5 : Multifamiliale de 7 logements et plus, dans la zone H-29.

8.9 Adoption - Règlement numéro 401-37 modifiant le règlement de zonage numéro 401 afin :
1) de prévoir des normes de lotissement supplémentaires dans les zones H-210, H-211, H-212 et H-306 ; 2) d'autoriser les usages « H-1 : Unifamiliale » en structure jumelée et contiguë et de prévoir des normes spécifiques d'implantation et de lotissement dans la zone H-220.

9.1. Varia

9.2. Informations de madame la mairesse

9.3. Période de questions

9.4. LEVÉE DE LA SÉANCE

9.4.1 Levée de la séance